

MINISTERE DE L'ECONOMIE
ET DE L'INDUSTRIE

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION GENERALE DE L'INSTITUT
NATIONAL DE LA STATISTIQUE

DIRECTION INTERREGIONALE D'ANTANANARIVO

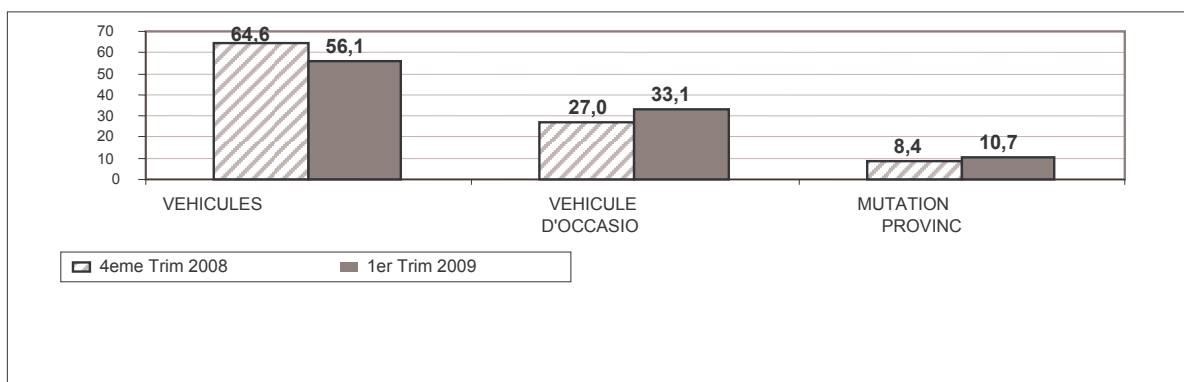
BULLETIN TRIMESTRIEL N° 021 – AVRIL 2009

IMMATRICULATION DE VEHICULES A ANTANANARIVO

PREMIER TRIMESTRE 2009

Pendant le premier trimestre 2009, les véhicules nouvellement immatriculés à Antananarivo sont au nombre de 2513 contre 4042 au quatrième trimestre 2008. Ainsi, une énorme baisse de 37,8% de l'effectif de véhicules immatriculés entre ces deux périodes a été enregistrée. Les véhicules neufs qui représentent 56,1% des immatriculations ont connu une diminution de 8,5 point en glissement trimestriel. Par contre, la proportion des véhicules d'occasion a noté une hausse de 6,1 points durant cette période. De même, les véhicules en mutation de province accaparant 10,7% des immatriculations ont consigné une hausse de 2,3 points par rapport au quatrième trimestre 2008.

**Graphique 1 : Evolution trimestrielle de la répartition des immatriculations
Selon le type d'opération¹ (en %),**



Source : INSTAT/DIRTANA

Pour ce qui est de la répartition selon le genre, les voitures particulières prédominent et occupent 33,6% des immatriculations de véhicules au cours du premier trimestre 2009. Les véhicules à deux roues qui sont situées à la première position au quatrième trimestre 2008 se trouvent au second rang en premier trimestre 2009. Il est à remarquer la baisse considérable de la part des véhicules à deux roues allant de 38,1% au quatrième trimestre 2008 à 27,4% au premier trimestre 2009. Ils sont suivis des camionnettes

¹ Voir « notes méthodologiques » sur les types d'opération.

qui ont inscrit une augmentation de 0,6 point au cours du premier trimestre 2009 par rapport au quatrième trimestre 2008.

Tableau 1 : Répartition des immatriculations selon le genre de véhicules au cours du premier trimestre 2009 (en %),

GENRE DE VEHICULES	TYPE DE VEHICULES			TOTAL	TOTAL
	NEUF	OCCASION	MUTATION DE PROVINCE	1er	4ème
				Trim2009	Trim2008
Voiture particulière	24,9	47,7	35,6	33,6	29,1
Véhicule à deux roues	45,1	4,9	4,1	27,4	38,1
Voiture camionnette	20,1	14,3	23,3	18,5	17,9
Transport en commun	4,7	17,4	23,7	11,0	6,9
Voiture camion	3,5	5,8	9,6	4,9	4,2
Tracteur routier	0,6	7,6	1,5	3,0	2,0
Semi-remorque	0,4	2,2	1,9	1,2	1,5
Tracteur agricole	0,4	0,1	0,0	0,3	0,1
Voiture très spéciale de transport	0,1	0,0	0,0	0,1	0,0
Remorque	0,0	0,0	0,4	0,0	0,2
Voiture très spéciale utilitaire	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0
TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : INSTAT/DIRTANA

Au niveau des véhicules neufs, ceux à deux roues se situent au premier rang (45,1%). Ils sont suivis des voitures particulières (24,9%). La proportion des voitures particulières a augmenté de 8,2 points de pourcentage en glissement trimestriel (16,7% au quatrième trimestre 2008). Celle des camionnettes a subi une baisse de 0,2 point pendant la même période. S'agissant des voitures d'occasion importées nouvellement immatriculées à Antananarivo, l'enregistrement massif des voitures particulières (47,7%) a été observé. Il en est de même pour les véhicules en mutation de province immatriculés à Antananarivo dont 35,6% sont des voitures particulières.

Tableau 2 : Répartition des immatriculations de véhicules à deux roues (Moto) selon la marque au cours du premier trimestre 2009 (en %),

MARQUE DE MOTO	TYPE DE VEHICULES			TOTAL	TOTAL
	NEUF	OCCASION	MUTATION DE PROVINCE	1er Trim2009	4ème Trim2008
KINLON	19,0	0,0	0,0	17,6	15,7
YAMAHA	11,9	85,4	27,3	16,6	14,9
LIFAN	16,0	0,0	0,0	14,8	13,2
HONDA	11,3	4,9	45,5	11,5	16,0
MAK	9,4	2,4	0,0	8,9	8,8
FRANCERIDER	5,0	0,0	0,0	4,6	5,3
YAMALO	3,9	0,0	0,0	3,6	6,6
KYMCO	3,5	0,0	0,0	3,2	0,0
EL MATADOR	2,7	0,0	0,0	2,5	2,9
BRUCE LEE	2,5	0,0	0,0	2,3	2,3
BASHAN	2,5	0,0	0,0	2,3	0,0
SUZUKI	1,3	4,9	18,2	1,7	1,2
ZONGSHEN	1,7	0,0	0,0	1,6	0,0
KAWASAKI	1,1	0,0	0,0	1,0	0,0
BAJAJ	1,1	0,0	0,0	1,0	0,0
KINROAD	1,1	0,0	0,0	1,0	0,0
AUTRES	6,0	2,4	9,1	5,8	13,1
TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : INSTAT/DIRTANA

L'analyse de l'immatriculation selon la marque des véhicules à deux roues fait apparaître la prolifération de la marque KINLON au cours du premier trimestre 2009. En revanche, la marque HONDA a accusé une baisse de 4,5 points de sa proportion au premier trimestre 2009 et se trouve en quatrième position. Par ailleurs, il est remarqué la hausse continue de la part des motos de marque YAMAHA. En effet, elle occupe la deuxième position au premier trimestre 2009 avec 16,6% de l'immatriculation contre 14,9% au quatrième trimestre 2008. De même, l'apparition de certaines marques est notée en premier trimestre 2009 dont la plus marquante c'est la KYMCO avec une proportion de 3,2% des immatriculations de cette période.

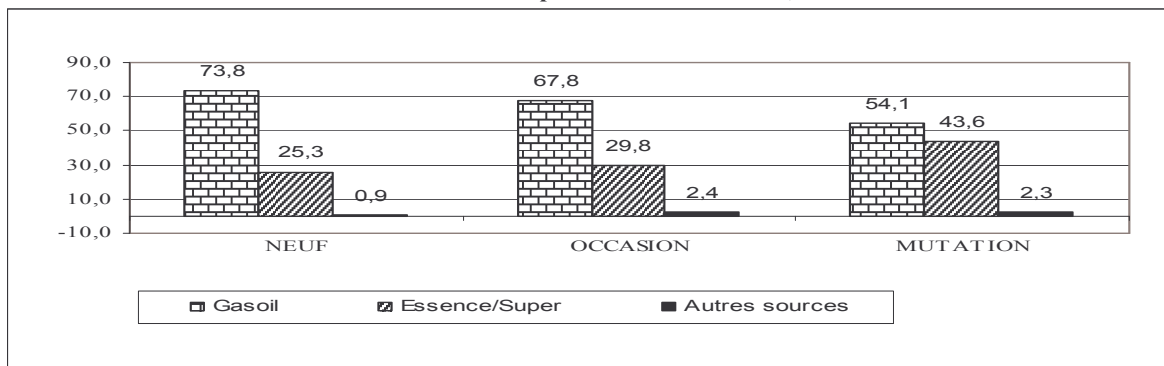
Tableau 2 bis : Répartition des immatriculations de voitures selon la marque au cours du premier trimestre 2009 (en %)

MARQUE DE VOITURE	TYPE DE VOITURE			TOTAL	TOTAL
	NEUF	OCCASION	MUTATION DE PROVINCE	1er Trim2009	4ème Trim2008
TOYOTA	21,7	7,0	10,4	13,7	8,6
RENAULT	0,7	21,0	19,3	12,1	10,0
PEUGEOT	1,4	13,5	19,3	9,2	10,9
NISSAN	16,9	1,8	3,9	8,5	10,9
MITSUBISHI	5,3	1,0	1,9	3,0	8,0
MERCEDES	0,5	15,4	12,7	8,7	6,6
MAZDA	5,7	11,6	13,5	9,4	9,0
HYUNDAI	9,3	2,8	1,5	5,4	3,4
VOLKSWAGEN	3,4	8,3	4,6	5,7	6,2
FORD	5,4	2,0	0,4	3,2	2,8
CITROEN	2,5	3,7	5,0	3,3	2,7
CHEVROLET	4,3	0,0	0,0	1,8	1,6
KIA	1,6	0,9	0,0	1,0	0
AUTRES	21,3	11,0	7,5	14,9	19,3
TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : INSTAT/DIRTANA

Concernant les voitures dans son ensemble, les marques TOYOTA et RENAULT occupent les deux premières positions avec respectivement 13,7% et 12,1% des immatriculations. Viennent ensuite les marques MAZDA (9,4%) et PEUGEOT (9,2%). La marque NISSAN qui se trouve en cinquième position a perdu 2,4 points de sa part au cours du premier trimestre 2009 par rapport au quatrième trimestre 2008. Toutefois, les immatriculations de voitures neuves sont dominées par les marques japonaises (TOYOTA et NISSAN). Ces deux marques représentent respectivement 21,7% et 16,9% des immatriculations de voiture neuves. Les voitures d'occasion sont par contre dominées par les voitures européennes notamment les voitures de marques française (RENAULT) et allemande (MERCEDES) accaparant respectivement 21,0% et 15,4% des immatriculations de ce type de voiture.

Graphique 2 : Répartition des immatriculations de voitures² selon la source d'énergie au cours du premier trimestre 2009,

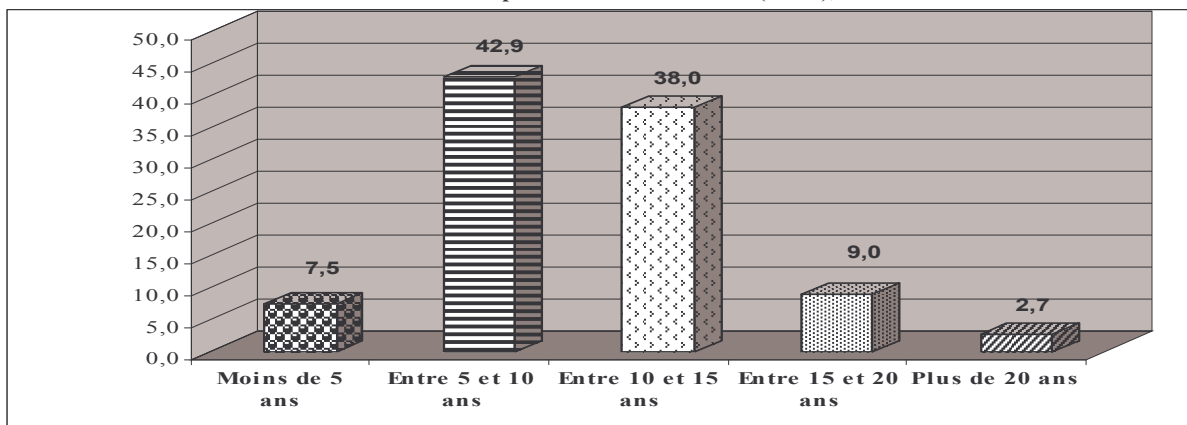


Source : INSTAT/DIRTANA

² Seules les voitures sont prises en compte c'est-à-dire que les véhicules à deux roues sont exclus pour que le graphique soit beaucoup plus pertinent.

La préférence pour les voitures à moteur diesel est très significative. En effet, 68,4% des voitures immatriculées au cours du premier trimestre 2009 sont toutes des voitures à moteur diesel. Ce pourcentage a augmenté de 1,6 points par rapport au quatrième trimestre 2008 (66,8%). Pour les voitures nouvellement immatriculées au premier trimestre 2009, 67,8% des voitures d'occasion, 73,8% des voitures neuves et 54,1% des voitures en mutation de province sont à moteur diesel.

Graphique 3 : Répartition des voitures d'occasion importées selon la date de première mise en circulation au cours du premier trimestre 2009 (en %),



Source : INSTAT/DIRTANA

Au niveau de l'âge des voitures par rapport à la date de la première mise en circulation, le pourcentage des voitures immatriculées âgées de moins de cinq ans a diminué de 2,7 points entre le quatrième trimestre 2008 (10,2%) et le premier trimestre 2009 (7,5%). En revanche celui des voitures âgées de cinq à dix ans a augmenté de 0,5 point allant de 42,4% à 42,9%. Une proportion de 47% des voitures immatriculées au premier trimestre 2009 sont âgées de dix à vingt ans. Elle a augmenté de 1,2 points au cours de cette période. Les véhicules d'occasion de plus de vingt ans occupent une part non négligeable qui s'élève à 2,7% des immatriculations du premier trimestre 2009. Cette proportion est en hausse de 1,0 point par rapport au quatrième trimestre 2008 (1,7%). Ainsi, un léger vieillissement des voitures d'occasion utilisées à Antananarivo est constaté au cours du premier trimestre 2009.

Note méthodologique³

Cette publication se base sur les immatriculations de véhicules effectuées auprès du Centre d'immatriculation d'Antananarivo. Les informations proviennent du volet A de la carte grise récupéré par les agents de l'INSTAT auprès du Centre d'immatriculation. Elle est relative à l'immatriculation des véhicules qui peuvent être des véhicules neufs, des véhicules usagés immatriculés pour la première fois à Madagascar ou des mutations de province, Ne sont donc pas concernés par cette publication les autres lots d'immatriculation (ou type d'opération) comme les mutations de propriétaire, les véhicules reconstruits ou transformés, les destructions, les retards d'immatriculation et les « duplicata ». Ces lots ne désignent pas des flux qui alimentent effectivement la circulation routière d' Antananarivo en volume de véhicules.

Les nomenclatures utilisées se basent sur les déclarations faites au niveau de la carte grise. Au niveau de la marque de véhicule, la modalité « Autres » contient toutes les marques de véhicules dont l'effectif n'a pas atteint 1% du total des immatriculations de la période considérée.

Le terme « Voiture » exclut les véhicules à 2 roues ou Motocyclette.

Concernant le genre de véhicule, sont inclus dans le genre de véhicule spécial : Camion citerne (carburant, lait, voirie, ...), Camion de dépannage, Camion-ventouse, Voiture-pompier, Engins (compacteur, bulldozer, grue, ...), Pelle mécanique, et...

Pour les sources d'énergie, la rubrique « Autres » renferme en fait la source d'énergie qui devrait être « vide » pour les genres de véhicules comme les remorques et les semi-remorques.

³ Pour tous renseignements veuillez contacter l'INSTAT, BP 485 Anosy, Antananarivo.

Direction Interrégionale d' Antananarivo

Tél. 261 20 22 322 19, Fax. 261 20 22 332 50, Email: dginstat@moov.mg, Site web : www.instat.mg.